



BTS

BREVET DE TECHNICIEN
SUPÉRIEUR

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS HABITAT (SCBH)

Durée de la Formation

- 2 ans

Sous statut scolaire ou en
apprentissage *

**possibilité de basculer sur l'un ou l'autre
modèle durant l'année scolaire*

Conditions d'Admission

Les élèves titulaires soit d'un :

- BAC STI2D
- Baccalauréat Professionnel
- Bac Général Scientifique

Contact



le-garros.mon-ent-occitanie.fr



0320067z@ac-toulouse.fr



1 bis rue Darwin 32000 Auch

Objectifs de la formation

Le titulaire du **Brevet de Technicien Supérieur SCBH** est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture.

Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

Il s'insère dans des entreprises de tailles variables : artisanales, TPE, PME.

Les secteurs d'activité économique concernés sont ci-après décrits (construction de bâtiment dont la structure est majoritairement en bois) :

- Les maisons individuelles ou habitats collectifs,
- Les bâtiments à usage sportif, tertiaire, industriel agricole,
- La maintenance, la réhabilitation, la rénovation, la surélévation, l'extension du bâti existant,
- La charpente (traditionnelle ou industrielle), l'enveloppe et les vêtements des bâtiments
- Les études techniques, l'ingénierie des systèmes constructifs bois (Bureau d'études ...)
- La maîtrise d'oeuvre (cabinet architecture...)
- La coordination et le pilotage d'opérations de construction et de rénovation

Après le Diplôme

Ce diplôme permet d'intégrer le monde professionnel dans des entreprises du secteur du Bois pour les ouvrages du bâtiment tant au niveau du chantier, de l'atelier que du bureau d'études. Il peut également être envisager une reprise d'entreprise.

Poursuite d'études éventuelles :

- Bachelor Professionnel "Construction Digitale Bas Carbone"
- Universités : Licences Professionnelles
- Ecoles d'ingénieurs.
- Ecoles d'Architecture
- Formation complémentaire (gestion d'entreprise, ...)